



**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

**AVIS DE MOTION**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de La Guadeloupe, tenue le 8 février 2021 à l'Hôtel de Ville de La Guadeloupe, à 20h45 sous la présidence de M. Carl Boilard, maire, et en présence des conseillers ci-après mentionnés :

Siège # 1 M. Réal Rodrigue (absent)	Siège # 4 Mme Suzanne Veilleux
Siège # 2 M. Noël Vigneault	Siège # 5 M. Vincent Breton
Siège # 3 Mme Karen Talbot	Siège # 6 Mme Vanessa Roy

Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette session.

Il a été statué notamment ce qui suit :

**AVIS DE MOTION, DE L'ADOPTION, LORS D'UNE PROCHAINE SESSION, DU  
RÈGLEMENT NO 516-2021**

Mme Karen Talbot, conseillère au siège no 3, par la présente :

- Donne avis de motion, que sera adopté à une séance subséquente, le règlement portant le numéro 516-2021;
- Dépose le projet de règlement 516-2021 d'emprunt décrétant:
  - Des dépenses en immobilisation pour des travaux de développement, d'aménagement et de réfection du Parc industriel;
  - Un emprunt de 450 000\$ pour couvrir le coût des travaux

Christiane Lacroix, directrice générale

Le 4 mars 2021